

Parti socialiste
jurassien

Interpellation n° 834

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

« Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt », quel coût pour l'Etat jurassien ?

Le 8 mars prochain, la population de notre pays est appelée à se prononcer sur l'initiative populaire « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt » qui demande à ce que lesdites allocations ne soient plus prises en compte comme un revenu imposable.

Au-delà du fait que cette initiative soutiendra uniquement les familles qui paient des impôts et n'apportera aucune aide aux familles modestes, c'est également le coût pour les finances publiques de cette initiative qui interpelle.

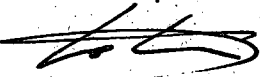
Plusieurs responsables cantonaux des finances ont d'ailleurs fait part de leurs craintes voire de leur opposition à ce projet en regard des baisses de recettes qu'une telle initiative impliquerait.

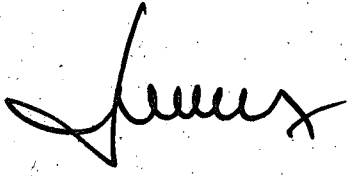
Aussi, nous prions le Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1) En cas d'acceptation de l'initiative, quelles seraient les conséquences sur les finances cantonales ?**
- 2) Compte tenu des éventuelles conséquences pour notre canton, quelle est la position du Gouvernement jurassien sur cette initiative ?**

D'avance nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Le responsable :


Loïc Dobler


Delémont, le 28 janvier 2015

